RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00526
Numéro SIREN : 750 306 581
Nom ou dénomination : ABC 38

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2018 sous le numéro de dépôt B2018/001279

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *GRENOBLE*

Date : 02/02/2018

1346319

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/001279**
n°de gestion : **2012B00526**
n°SIREN : **750 306 581 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 02/02/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABC 38 - Société à responsabilité limitée
1 rue Des Pins 38100 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL COMMERCE GRENOBLE

1346319

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABC 38 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 RUE DES PINS 38100 GRENOBLE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 5 0 3 0 6 5 8 1 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092017 Net 3	N-1 30092016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 299	AG 1 299		8
	Fonds commercial (1)	AH	20 000	AI	20 000	20 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	22 412	AU 10 815	11 598	18 260
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	3 631	CV	3 631	3 631
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	5 261	BE	5 261	5 261
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 838	BI	1 838	1 838
	TOTAL (II)	BJ	54 441	BK 12 114	42 327	48 998
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	220 606	BU	220 606	141 814
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	542 569	BY 7 307	535 262	348 242
	Autres créances (3)	BZ	4 490	CA	4 490	9 308
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	140 670	CG	140 670	162 481
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	908 334	CK 7 307	901 027	661 845
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	962 775	1A 19 420	943 355	710 843

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Reçu(e) au Greffe le : 2 FEV. 2018 sous le n° 1279

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations — Stocks — Créances

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SARL ABC 38 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :60.000.....)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, . .	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	280 238	201 868
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	172 185	128 380
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	518 423	396 248
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	67 021	140 413
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	13 272	11 520
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	276 290	128 808
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 395	33 131
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 953	723
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	424 932	314 595
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	943 355	710 843

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	382 876	247 573
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABC 38 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 509 959	FB	2 735	FC	2 512 694	1 960 669
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	13 490	FH		FI	13 490	11 443
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 523 449	FK	2 735	FL	2 526 184	1 972 112
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 499	7 130
	Autres produits (1) (11)					FQ	380	11 943
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 534 063	1 991 185
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 948 067	1 470 456
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(78 792)	(55 487)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	51 354	38 857
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	212 011	209 297
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 624	6 319
	Salaires et traitements*					FY	137 797	132 905
	Charges sociales (10)					FZ	46 094	42 981
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	6 603	4 542
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	7 307	3 050
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	12	1 451
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 337 075	1 854 370
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	196 988	136 815
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 123	1 429
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 123	1 429
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 220	2 547
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 220	2 547
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(97)	(1 117)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	196 891	135 697

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SARL ABC 38 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 750	1 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 750	1 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	68	1 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	68	1 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 682	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	27 388	7 317
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 537 936	1 993 614
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 365 751	1 865 234
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	172 185	128 380
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G.I)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	4 449	3 474
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC ELTS ACTIF CEDES	68	
PROD.CESSION ELTS ACTIF		2 750

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SARL ABC 38 est implantée en Zone Franche Urbaine depuis le 31 août 2012.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 983 € au titre de l'année 2016.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 060 € au titre de l'année 2017.
Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017.
La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 3 901 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	3 901
Total	3 901

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	600			600

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	20 000			20 000	
Total	20 000			20 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1an
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 et 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur dernier prix connu.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Détail des charges à payer

	Montant
CH.à PAY.LOCAT.IMMOB.	
- CH A PAY LOYER SOLDE 2016-2017	1 000
CH.à PAY.CHARGES LOCAT.	
- FNP CHARGES LOC. 2017 9/12	1 200
CH.à PAY.ASSUR.LOCAUX	
- FNP ASSURANCE LOCAUX	1 000
CH.à PAY.CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	5 383
CH.à PAY.CHARGES SOC/CP	
- Provisions pour congés payés	1 995
CH A PAYER CVAE	
- PROV.TAXE CVAE 2017	200
Ch.à PAY TVS	
- CH A PAY TVS 2017	1 003
CH.à PAY.TAXE FONCIERE	
- PROV. TAXE FONCIERE 2017	2 441
Total	14 222

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67 021
Total	67 021

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		740
INTERETS RESTANT SUR EMPRUNTS	740	
Total (1)		740

Engagements reçus

ABC 38

Société à responsabilité limitée au capital de 60.000 €

Siège social :
1 rue des Pins – 38100 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 750.306.581

RAPPORT DE GESTION

en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 30 Janvier 2018 à 14H00

Le soussigné, M. Jean-Michel FOUCHER, gérant non associé de la Société « ABC 38 », a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation de la Société durant l'exercice écoulé.

I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 30 Septembre 2017

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 2.526.184 € contre un chiffre d'affaires hors taxes de 1.972.112 € au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 2.337.075 €, le résultat d'exploitation positif s'élève à 196.988 € contre un résultat d'exploitation positif de 136.815 € lors du précédent exercice.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 97 €, le résultat courant avant impôts est positif de 196.891 € contre un résultat courant avant impôts positif de 135.697 € au cours de l'exercice antérieur.

Le résultat exceptionnel est positif de 2.682 €.

Le résultat de l'exercice, après l'impôt sur les sociétés, est un bénéfice comptable de 172.185 € contre un bénéfice comptable de 128.380 € l'exercice précédent.

II - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Les perspectives d'évolution sont bonnes.

JMF

III - AFFECTATION DES RESULTATS

Il est proposé d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 172.184,92 € de la manière suivante :

- distribution d'un dividende de 83,35 € par part sociale,
.....50.010,00 €

- le solde au poste Autres Réserves.....122.174,92 €

IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 30 Septembre 2017

Aucun événement significatif n'est intervenu.

V - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre Société n'a aucune activité dans ce domaine.

VI - PRISE DE PARTICIPATION

Notre Société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

VII - ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES

Néant.

VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES (ART. 223 QUATER CGI)

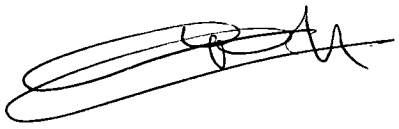
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, l'associée unique déclare qu'aucune dépense ou charge somptuaire n'a été supportée par la Société au cours de l'exercice écoulé. Les amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles se sont élevés à 1.353 €.

IX – DIVIDENDES

Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous vous précisons la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	Dividende global	Abattement (Taux)	Sans abattement
30.09.2014	-	-	-
30.09.2015	50.010 €	-	-
30.09.2016	50.010 €	-	-

FAIT à GRENOBLE
LA GERANCE



ABC 38

Société à responsabilité limitée au capital de 60.000 €

Siège social :
1 rue des Pins – 38100 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 750.306.581

TEXTE DE LA DECISION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JANVIER 2018 A 14H00

DEUXIEME DECISION

Après avoir rappelé la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	Dividende global	Abattement (Taux)	Sans abattement
30.09.2014	-	-	-
30.09.2015	50.010 €	-	-
30.09.2016	50.010 €	-	-

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 172.184,92 € de la manière suivante :

- distribution d'un dividende de 83,35 € par part sociale,
.....50.010,00 €

- le solde au poste Autres Réserves.....122.174,92 €

Certifié conforme
La gérance

